



## RÉPONSE AU POSTULAT

<b>Auteurs</b>	Postulat des députés Jérémie Pralong (suppl.), ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), Fabien Derivaz (suppl.), ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), Julien Délèze (suppl.), ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), et cosignataires
<b>Objet</b>	La géothermie de moyenne profondeur en Valais, utopie ou réalité?
<b>Date</b>	16.12.2011
<b>Numéro</b>	<b>4.171</b>

---

Les postulants se basent sur l'incomparable richesse géologique du canton du Valais en mentionnant les nombreuses sources qui jaillissent du sol et qui sont exploitables pour la géothermie. Ils se concentrent sur la géothermie de moyenne profondeur (500 et 1500 m) en se référant au projet Géothermoval, qui a mis notamment en évidence les ressources géothermiques potentielles pour la production de chaleur. Ils affirment "qu'il existe un potentiel à exploiter ces eaux profondes". Ils voient ce potentiel comme un atout pour le canton et demandent par conséquent de donner suite aux résultats du projet Géothermoval. Le futur projet de géothermie de moyenne profondeur devrait s'articuler en 3 phases principales :

1. Actualisation des données connues
2. Réalisation des forages de reconnaissance
3. Travaux de captage (utilisation des ressources par d'autres forages)

Le Conseil d'Etat est conscient de ce potentiel et est très intéressé à son exploitation. Dans ce sens, il souhaite la réalisation des projets de Lavey-Les-Bains et Brigerbad qui ont aussi été considérés dans le cadre du projet Géothermoval. Le but est ici d'utiliser la géothermie hydrothermale pour produire de l'électricité et de la chaleur. Pour trouver les températures requises pour la production d'électricité, il faut réaliser des forages à une profondeur en dessous de 2500 m. Les prochaines étapes de mise en valeur de la géothermie profonde seront définies en fonction des résultats de ces deux projets qui sont les plus prometteurs.

Le projet Géothermoval ayant déjà identifié des secteurs potentiellement intéressants, il s'agira alors de favoriser des projets concrets, plus que de relancer des campagnes d'acquisition de données.

L'approche proposée dans le postulat avec l'introduction de 3 phases principales n'est ni judicieuse ni cohérente techniquement. Il ne fait aucun sens dans l'exploration de la géothermie de se limiter aux profondeurs moyennes. Ce serait également contraire aux exigences et objectifs de la promotion de la géothermie au niveau fédéral qui visent clairement la production d'électricité en combinaison avec l'utilisation de chaleur (RPC, couverture des risques, subventions pour des projets pilotes et de démonstration, etc). La proposition des postulants de séparer les forages de reconnaissance et d'exploitation n'est également pas logique. Dès qu'un forage de reconnaissance aboutit, il peut être facilement transformé en forage d'exploitation et ainsi être utilisé pour produire de la chaleur.

**Aspect financiers** : les postulants demandent la poursuite des forage sans en préciser le nombre. Il n'est ainsi pas possible d'estimer précisément les répercussions financières de ce postulat. Avec des coûts de forage de 1 à 3 mio Fr. pour 1000 m (selon l'équipement, les tests planifiés, le suivi scientifique ,etc) les montants nécessaires pour l'approche proposée se chiffraient à plusieurs dizaines de millions de francs.

**Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de rejeter ce postulat.**

Sion, le 3 août 2012